

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Règlement

[2006/0056\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Aquaculture: protection de l'environnement aquatique contre les risques dus à l'utilisation d'espèces exotiques et étrangères au milieu local

Modification [2009/0153\(COD\)](#)

Sujet

3.15.02 Aquaculture

3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité